PRÉSENTATION GÉNÉRALE 2026



RECOPART
Donnons un sens à votre patrimoine
Conseil en placement
Gestion de fonds alternatifs
Produits structurés

SIRET: 413 063 413 00020
25 RUE BALZAC
75008 PARIS
Téléphone: 01 62 14 98 46

LE MOT DU DIRIGEANT



usurpation d'identité

Cher(e)s client(e)s,

Vous recevez cette brochure parce que vous avez montré un intérêt pour nos produits ou services et nous vous en remercions.
Le cabinet RECOPART se veut résolument novateur dans l'industrie, proposant une autre vision de l'épargne et de l'investissement, ou la transparence est érigée en valeur fondamentale, communément avec l'instauration d'une communauté d'intérêts entre tous les acteurs d'un projet.

Nous démontrons au quotidien que la performance ne devrait jamais être sacrifiée sur l'autel de la sécurité. Nos gestionnaires sont dévoués à vous démontrer cela en vous intégrant, je l'espère, à notre communauté de clients.

Merci de votre attention

ORPAR
Caroline Bois
LA PRESIDENTE

LE CABINET

Ou l’application en placement alternatif des standards de qualité et de sécurité de l’offre traditionnelle bancaire





Usurpation d'identité

SINGULARITE DE L'ENTREPRISE

RECOPART est une société spécialisée en gestion alternative de patrimoine privé, et desservant une clientèle variée d'investisseurs particuliers en Europe occidentale.

Les secteurs d'activité du cabinet sont variés :

MARCHES FINANCIERS | PRODUITS BANCAIRES | FONDS COMMUNS

NUMERIQUE | FONDS PARTICIPATIFS

L'approche du service client se veut aussi différente des us de l'industrie, conscient que la relation client est au cœur de la création de valeur ajoutée.

11 000 Clients

Tous les clients du cabinet bénéficient de la même attention, de la même intensité de service et de la même disponibilité, quels que soient leur volume d'affaires ou la teneur de leur portefeuille. Le cabinet n'a souffert d'aucun litige depuis sa création.

250 Gestionnaires

Soit moins de 40 clients par gestionnaire, dans une industrie où la norme est de 1 pour 70. Cet investissement en ressources humaines, qui plus est, de qualité, permet de construire une relation client plus solide, plus stable, et plus longue.



NOS GRANDES DATES

CHRONOLOGIE

1997

Création de la société

RECOPART est créé avec pour objectif de rendre des outils de placement professionnels accessibles au grand public

usurpation d'identité

2013

Innovation

La société lance ce qui deviendra son best seller, le service DMA, permettant à tout chacun de placer des ordres en direct sur le marché

2016

Maturité

Le cabinet devient opérateur de fonds participatif et lance ses premières acquisitions collectives.

2018

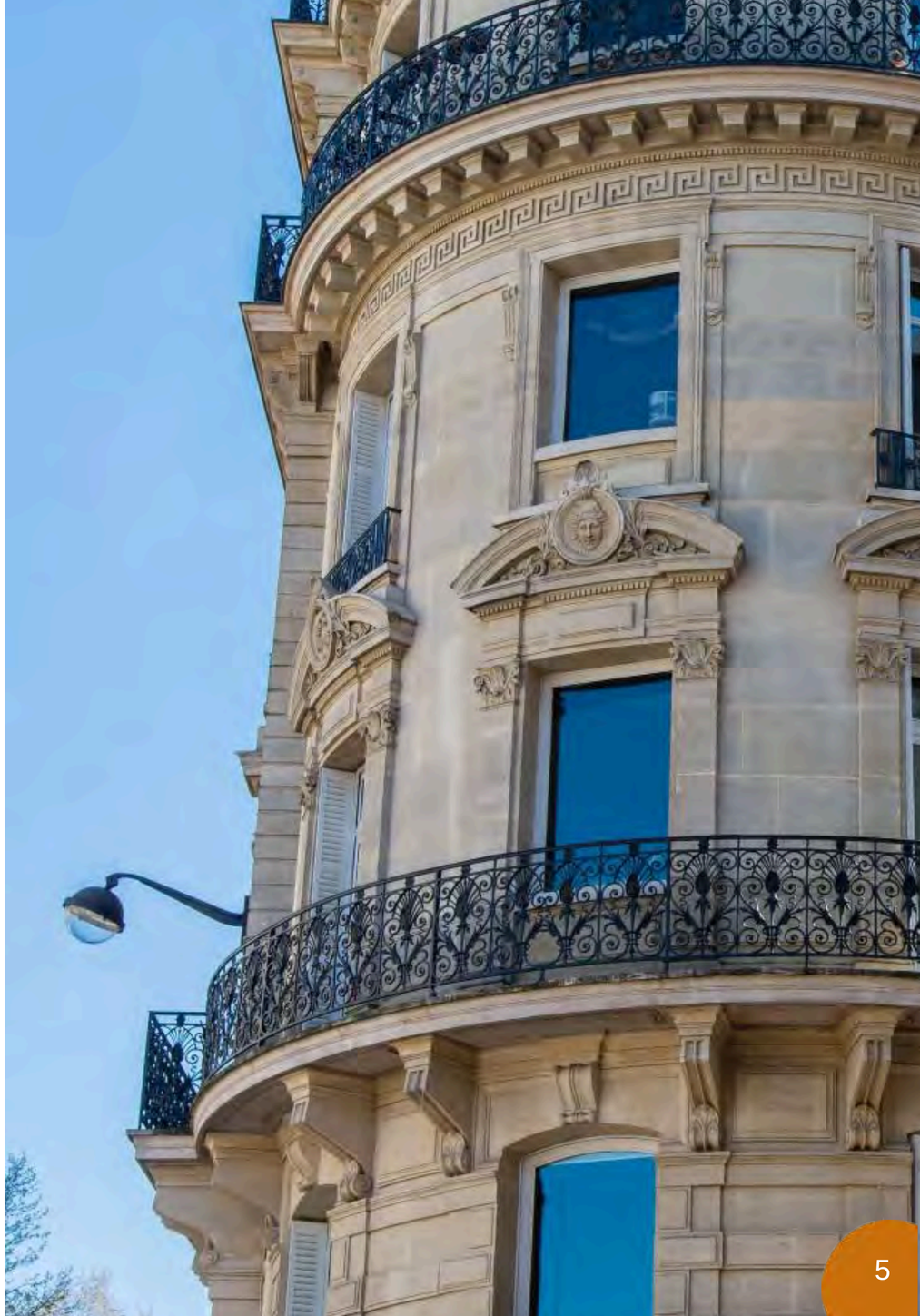
Desk Métaux précieux

Le cabinet perçoit une opportunité majeure dans le marché des métaux précieux et a créé un département entièrement dédié à cette industrie en prévision d'un essor imminent.

2019

Représentation bancaire

Fort de son solide réseau de contreparties bancaires, le cabinet devient agent officiel et propose des produits de placement clefs en mains.



SPECIALISATIONS

NOS PRODUITS PHARES

La société se concentre sur les secteurs les plus dynamiques en Europe et explore également les instruments d'investissement les plus innovants, rentables et fiables tels que les produits dérivés, les matières premières, les métaux industriels, le financement immobilier participatif ainsi que les fonds alternatifs.



MATIÈRES PREMIÈRES

L'investissement dans les matières premières peut offrir une diversification de portefeuille intéressante, ainsi qu'un potentiel de gains attractif grâce à la volatilité de ce marché.



HYDROGÈNE

L'hydrogène est une source d'énergie propre et prometteuse, qui présente de nombreux avantages pour les secteurs de l'énergie, des transports et de l'industrie, et constitue donc un domaine d'investissement en forte croissance.



MÉTAUX PRÉCIEUX

Les métaux précieux ont été traditionnellement considérés comme des valeurs refuge en période d'incertitude économique, Ils peuvent donc offrir un potentiel de gains attractif pour les investisseurs, notamment en tant que protection contre l'inflation.



FINANCEMENT PARTICIPATIF

Le financement immobilier participatif a suscité un intérêt considérable en tant que méthode novatrice pour investir dans l'immobilier. Il offre un potentiel de croissance significatif grâce à l'engouement croissant pour cette forme d'investissement et à sa capacité à démocratiser l'accès au marché immobilier traditionnel.



La société

INFORMATIONS LEGALES

INCORPORATION

Nom de la société : RECOPART

Lieu d'incorporation : PARIS
Date de création : 1997
Numéro d'incorporation : 413 063 413

COORDONNÉES

Siège : 25 RUE BALZAC
75008 PARIS

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

PRESIDENTE : ORPAR - Caroline Bois
Effectif : 330 dont 250 gestionnaires de comptes Actionnariat : privé
Activités principales : Gestion de patrimoine / Gestion d'actifs



PERFORMANCE

Le fruit de fondamentaux instaurés en amont, et d’une connaissance approfondie des mécanismes qui régissent les marchés.



usurpation d'identité

Le meilleur indice : la satisfaction

La société entretient sans tabou une certaine culture du résultat. Trop longtemps le rendement a été relégué en bas de tableau dans les préoccupations qui accompagnent un investissement, comme s'il était antinomique de sécurité.
RECOPART démonte le cliché au quotidien.

Placements clôturés sans performance négative 100%

Taux de fidélisation (2005/2023) 89%

Placements générant un rendement supérieur à 5,7% (2015/2022) 95%

Renouvellement annuel moyen 2011/2022 98%

Indice de satisfaction sur 11 000 clients 100%



65.689.350 €

Valorisation de l'actif immobilisé (hors capitaux propres) de la société



NOS GARANTIES

Fonds de couverture

Le capital de nos clients est garanti par le gouvernement jusqu'à hauteur de 100.000 euros par compte en cas de mise à défaut de la banque

Ségrégation

Le cabinet n'a jamais accès au capital de ses clients, qui est placé en compte séquestre auprès d'une chambre de compensation dédiée

Engagement

Le cabinet, et sa direction, sont contractuellement engagés lorsqu'ils proposent un produit jouissant d'une garantie intégrale de capital.

Rémunération

Le cabinet ne perçoit aucun frais de garde ou de processing, et ne se rémunère que sous la forme d'une commission de performance

Indépendance

Le cabinet n'agit qu'au gré de son intérêt mutuel avec ses clients, il ne représente aucune institution financière et son endettement est nul

Protection des données

Le cabinet est aux normes du Réglement Générale Européen pour la Protection des Données, et ne monétise absolument aucune donnée

SECURITE

La sécurité n’est pas pour nous qu’une obligation morale ou légale, mais tout simplement un gage de survie et de développement pour l’entreprise.



LA SÉCURITÉ COMME MEILLEUR ATOUT

Usurpation d'identité

Mécanismes de sécurité

Intérêt commun
Notre rémunération est fonction de votre plus-value à clôture. La communauté d'intérêts avec nos clients est donc parfaite

Interface de suivi
Tous les clients bénéficient d'un accès permanent à une interface de suivi de leur compte accessible 24/7

Historique
Depuis la création de la société, nous n'avons jamais fait l'objet d'aucun litige, conflit, piratage, détournement, ou sanction disciplinaire.

La règlementation
Le cabinet est un gestionnaire de fonds régulé et opérant en conformité avec toutes les réglementations locales et européennes.

Contrôle constant
Nous faisons l'objet d'un contrôle constant de la part des marchés, de nos contreparties OTC, fournisseurs de liquidités, ou des autorités .

Gestion du risque
Le cabinet suit une stratégie de placement très conservatrice qui exclut tout interlocuteur ne bénéficiant pas d'un rating AA+ au minimum.



LA CONFIANCE N'EXCLUT PAS LE CONTROLE

Tous nos clients bénéficient d'une interface accessible de manière illimitée, et à tout moment, leur permettant d'accéder aux éléments d'information et actions suivants :

- Balance mise à jour du compte
- Progression mise à jour de la balance
- Etat des actifs immobilisés
- Composition du portefeuille
- Echéancier prévisionnel des livrets
- Informations financières
- Market Data en temps réel
- Historique complet des transactions

SERVICE AUX SOUSCRIPTEURS

Ou l’application en placement alternatif des standards de qualité et de sécurité de l’offre traditionnelle bancaire



PROCÉDURE DE SOUSCRIPTION

Usurpation d'identité

RECOPART a veillé à permettre une souscription simplifiée à l'ensemble de ses produits, de sorte de pouvoir les adapter aux besoins des investisseurs non professionnels, tout en garantissant le plus strict respect des normes légales en vigueur.

PRESENTATION

Le gestionnaire de compte est tenu de fournir une information transparente, précise et complète sur tous les tenants d'une souscription

PLANIFICATION

Sélection par le client des termes propres à son placement, parmi le panel d'options disponibles et en fonction de son capital : durée, typologie et nature du rendement

FORMALISATION

Soumission du bulletin de souscription signé, accompagné des documents justificatifs requis, à l'approbation du département juridique pour validation

SOUSCRIPTION

Inscription au registre de la banque, versement du capital, mise sous séquestre des fonds par la clearing house, enregistrement du transfert de parts et publication

SUIVI

Mise en place d'un accès à l'interface de gestion en ligne permettant au client de suivre la performance de son compte et donner ses ordres





usurpation d'identité

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Pour toute question complémentaire ou souscription, merci de contacter votre gestionnaire de compte

RECOPART

Téléphone: 01 62 14 98 46